

Arques-la-bataille
haute-normandie

Académie BACH

1, rue Le Barrois
76880 Arques la Bataille
tél. 02 35 04 21 03
fax 02 35 85 79 85
www.academie-bach.fr



Photo © Robin Davies

ÉDITO

L'Académie Bach s'inscrit dans une histoire récente, celle de la redécouverte depuis les années 1970 d'œuvres enfouies dans le passé et de la façon authentique de les jouer, avec les instruments de leur création et les techniques d'utilisation conformes à ces instruments.

Il faudrait cependant relativiser une telle certitude de surgissement de nulle part, car le fil de cette tradition n'a en fait jamais été complètement coupé.

On se souvient de Wanda Landowska, durant les années 1910, rendant au clavecin son répertoire et suscitant plus tard l'écriture d'œuvres nouvelles par des compositeurs comme Francis Poulenc ou Manuel de Falla. Il faudrait aussi parler de la famille Dolmetsch qui, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, redonna un élan à l'exécution de la musique des XVI^e et XVII^e siècles sur des copies des instruments conservés dans les musées. Ou de la Société des Instruments Anciens, fondée en 1901 par Henri Casadesus et présidée par Camille Saint-Saëns, qui faisait entendre sur des violes originales, dans le monde entier, la musique de Marais, Destouches ou Montéclair.

On ne recrée pas un passé mort. Les tentatives pour reconstituer la musique grecque ou romaine de l'Antiquité ont toutes abouti à des échecs. Si nous pouvons continuer à donner du sens à ce que l'on qualifie aujourd'hui sans élégance de "musique ancienne", c'est sans doute parce que le fil qui vient d'être évoqué n'a jamais été rompu et qu'il continue d'incarner une tradition vivante, semblable à celles d'Asie ou d'Afrique. A nous de la transmettre maintenant.

Libre échange

Samedi 29 novembre prochain, le public est invité à « faire salon » autour de la musique et à inaugurer ainsi un nouveau concept, favorisant le débat et l'émotion musicale.

Pour tous les amateurs de musique, « ce sera un vrai lieu d'échanges » promet Jean-Luc Tamby, luthiste, et musicien associé au projet de salon de musique lancé aujourd'hui par l'Académie Bach. « Entre la structure un peu « frontale » du concert, et le disque, l'idée était de renouer avec une tradition bien adaptée à la musique ancienne qui laisse davantage de place au dialogue, entre les musiciens et le public » poursuit Jean-Luc Tamby.

Insuffler un brin de curiosité dans les interstices de la musique à une époque où la tendance va plutôt vers la musique enregistrée, retrouver le



plaisir du partage : telle est l'ambition du salon de musique. Le lieu sera intime, réunissant une quarantaine de personnes qui viendront pour écouter mais aussi exprimer leur sensibilité, commenter, questionner, explorer les coulisses des œuvres et comprendre leur interprétation, le choix des instruments. Une place importante sera accordée à la musique dite ancienne, mais pas seulement : le répertoire sera « très ouvert » et en mesure d'intéresser aussi bien des passionnés qu'un public de non avertis qui trouvera là une « très bonne entrée en matière ». Tout au long de la soirée, le programme musical sera ainsi entrecoupé de

débats libres et vivants, instants privilégiés pour partager des points de vue et enrichir ses connaissances, « exactement comme dans un salon » résume Jean-Luc Tamby. Un concept, donc, mais pas de soirée type : l'initiative du débat appartenant aussi à l'auditoire.

Le coup d'envoi de ces salons sera donné avec une première soirée programmée le 29 novembre, sur le thème des airs de cour au XVII^e siècle. A

« Renouer avec une tradition bien adaptée à la musique ancienne »

l'honneur de ce salon : un manuscrit inédit découvert par la chanteuse haut-normande, Alice Perrotte, sera présenté au public et interprété par cette dernière, avec Frédéric Michel au clavecin et Jean-Luc Tamby, au luth. On parlera des particularités de la musique de cour, du rapport très étroit existant entre le texte et la musique, mais également du contexte historique, de la façon dont les airs de cour étaient autrefois joués et bien sûr du manuscrit, qui sera exposé à l'occasion de ce salon.

LE SALON DE MUSIQUE DE L'ACADÉMIE BACH Air de cour de Sébastien Le Camus

Découverte d'une édition originale d'époque
Alice PERROTTE, chant - Jean-Luc TAMBY, luth

Frédéric MICHEL, clavecin
Samedi 29 novembre à 20h30
Bâtiment de direction REGMA
rue Verdier Monetti Arques-la-Bataille
Tarif : plein 10 euros - réduit 6 euros,
gratuit pour les moins de 18 ans.

Informations, réservation : www.academie-bach.fr

AIR DE COUR : il n'y a guère de terme plus vague en musique que le mot "air" puisqu'il peut désigner à peu près toute mélodie, toute phrase susceptible d'être chantée, ou même jouée par un instrument. Au fond, "air" ne veut pas dire grand-chose s'il n'est pas un peu plus qualifié. Voici donc l'air à boire, l'air à danser, l'air de bravoure, l'air tendre, l'air des rues, et... l'air de cour.

Que nous chante-t-il cet "air de cour" ? Ou plutôt, nous évoque-t-il bien une pratique galante de haute société ? Eh bien pas vraiment, ou du moins pas exclusivement ! On désigne ainsi, en France à partir de la fin du XVI^e siècle, à peu près toute "chanson" d'une qualité de composition quelque peu élaborée, souvent à caractère pastoral, galant ou mondain, parfois "populaire", souvent aussi destinée à une seule voix et avec un accompagnement de luth ou de quelque instrument à clavier comme le clavecin. Le terme tombe en désuétude dès la seconde moitié du XVII^e siècle, plus victime d'une évolution du goût, et même tout simplement du vocabulaire, que d'un réel changement dans la pratique musicale. C'est ainsi que la "brunette", qui est sa très



proche cousine, connaîtra une vogue sans faille jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Ce que l'air de cour apporta de véritablement nouveau après la formidable floraison des chansons polyphoniques de la Renaissance, c'est évidemment la pratique d'un chant soliste qui permet une bien meilleure mise en valeur des paroles, souvent traitées de manière syllabique. La venue en France de Giulio Caccini, en 1604 à la demande de Marie de Médicis, eut à ce point de vue un impact considérable.

Pierre Guédron, Etienne Moulinié, Antoine Boësset, et bien sûr notre Sébastien Le Camus s'illustrèrent tout particulièrement dans ce genre qui nous reste très familier par-delà quatre siècles.

ENTRETIEN AVEC ALICE PERROTTE

Entrer dans le mystère d'une musique inédite, voilà un beau programme pour le premier salon de musique de l'Académie Bach. Alice Perrotte, architecte de métier et chanteuse par passion, interprétera ces airs dont elle est à l'origine de la découverte

C. Dans quelles circonstances ce manuscrit d'airs de cour a-t-il été mis au jour ?

AP : *Vraiment par hasard : ma mère elle-même chanteuse le tenait de sa famille. Il s'agit d'un recueil rare d'airs de cour de Sébastien Le*

Camus, suivi d'une vingtaine de pièces manuscrites d'un compositeur inconnu.



C. Quels sentiments avez-vous éprouvés en chantant ces airs inédits ?

AP : *Un vrai plaisir ; ce sont des airs très courts, pleins de charme, avec de jolies mélodies, une musique très imagée à la limite de*

la chanson. On y retrouve tous les thèmes des airs de cour, les amours déçus, les histoires de bergers et de bergères, les affres et les bonheurs de la vie, des histoires très actuelles...

C. Le premier salon de musique sera-t-il l'occasion de partager ce plaisir avec le public ?

AP : *Oui, l'idée est d'avoir un véritable échange avec un public nécessairement moins passif que dans un concert, d'apporter davantage de spontanéité et de légèreté dans un univers parfois très codifié. C'est une musique du quotidien, qui s'adresse à tous les publics. Et si les gens ressortent de là en chantant, on pourra dire que le but est atteint.*

BRÈVES

□ M^{me} Duhamel, présidente de la CCI de Dieppe et M. Piétri, directeur général ont eu une première rencontre avec Philippe Gautrot, président de l'Académie Bach et Christine Colard pour un large échange de vue sur le mécénat culturel. Plusieurs axes de réflexion et d'action ont été élaborés dans la perspective d'un « Club d'entreprises » partenaires de l'Académie Bach.

□ La fiche action « Académie » qui devrait être inscrite au prochain contrat d'agglomération a été présentée le 3 octobre à la Commission Culture de Dieppe-Maritime par Christine Colard, déléguée générale.

□ Florence Rousseau et Loïc Georgeault, organistes en résidence à l'Académie Bach, ont eu des séances de

travail en juillet et septembre avec l'Ensemble Vocal de Dieppe. Ces ateliers de pratiques « amateurs » ont donné ensuite lieu à deux concerts à l'église d'Arques-la-Bataille, les 11 et 12 octobre 2008.

□ Un projet d'atelier d'écoute musicale a été présenté le 16 octobre à la Commission sociale de la Commune d'Arques-la-Bataille, par Christine Colard.

□ *Comment Wang-Fô fut sauvé* – spectacle musical du Quatuor Habanera et du Théâtre de l'Incrédule, coproduit par l'Académie Bach et créé à Arques-la-Bataille le 29 août 2007 – est programmé dans le cadre d'Automne en Normandie les 5-6-7 et 21 novembre en Région.

AGENDA

NOVEMBRE 2008

SAMEDI 22 : Auditorium du Conservatoire de Dieppe - Rencontre et travail avec Alexandra Rübner pour les élèves de la classe à horaire aménagé (CHAM) du Collège Braque de Dieppe (Contes de Perrault).

SAMEDI 29 : à 20h30 "Salon de Musique" autour de l'œuvre de Sébastien Le Camus, à Arques-la-Bataille.

DÉCEMBRE 2008

MERCREDI 12 : Théâtre du Château, à Eu dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF), stage pour enseignants, encadré par Alexandra Rübner.

JEUDI 18 : Lycée Neruda de Dieppe et Ecole élémentaire d'Arques-la-Bataille - interventions pédagogiques d'Alexandra Rübner (Contes de Perrault).

LES 19, 20 ET 21, À PARIS : recrutement de stagiaires chanteurs/comédiens et de stagiaires « scéniques » - encadrement en formation professionnelle par Arnaud Marzorati et Jean-François Novelli, pour la production de *Zemire et Azor*, comédie ballet d'André Grétry, qui sera créée à Arques-la-Bataille le 25 août 2009 (coproduction Royaumont/ Académie Bach). Infos sur www.royaumont.com

JANVIER 2009

JEUDI 8 : Arques-la-Bataille - Atelier d'écoute musicale encadré par Bruno Bonhoure (coopération avec le Centre communal d'action sociale).

MARDI 13 : Collège Braque de Dieppe (CHAM) et Ecole élémentaire d'Arques-la-Bataille - interventions d'Alexandra Rübner (Contes de Perrault).

MERCREDI 14 : Arques-la-Bataille, ancien presbytère - interventions d'Alexandra Rübner dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF).

JEUDI 15 : Lycée Neruda de Dieppe, interventions d'Alexandra Rübner (Contes de Perrault).

FÉVRIER 2009

MARDI 17 : Collège Braque de Dieppe (CHAM) et Ecole élémentaire d'Arques-la-Bataille - interventions d'Alexandra Rübner (Contes de Perrault).

MERCREDI 18 : Arques-la-Bataille, ancien presbytère, interventions d'Alexandra Rübner dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF).

JEUDI 19 : Lycée Neruda de Dieppe, interventions d'Alexandra Rübner (Contes de Perrault).

MARS 2009

ARQUES-LA-BATAILLE, ANCIEN PRESBYTÈRE : Résidence de création pour le spectacle musical *Les contes du temps passé*, d'après l'œuvre de Charles Perrault : Alexandra Rübner, comédienne et metteur en scène – Jean-Luc Tamby, musicien – Delphine Sainte-Marie, scénographe.



L'Académie Bach reçoit le soutien de la Commune d'Arques-la-Bataille - la Communauté d'Agglomération « Dieppe-Maritime » - le Département de Seine-Maritime - la Région Haute-Normandie - l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC de Haute-Normandie.